



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

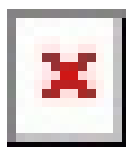
MNMS – Constitution de société

Référence : L013332

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 23 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société



Société d'Avocats 4 rue de la Prunelle – 22190 PLERIN Par acte électronique en date du 15/09/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée Dénomination : MNMS Siège : Zone activités de Penvern, 22500 PAIMPOL Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés Capital : 1 000 euros Objet : La Société a pour objet, en France et à l'étranger l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains ; la démolition, la construction sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial industriel, et/ou d'habitation ; l'acquisition de tous immeubles, biens ou droits immobiliers ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location des ensembles immobiliers acquis ou édifiés par la Société Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque action donne droit à une voix. Agrément : les cessions d'actions autres que les cessions entre associés sont soumises à l'agrément préalable des associés par décision collective extraordinaire. Président : La société MARYO IV [SAS au capital 1 300 000 euros, dont le siège social se situe à PAIMPOL (22500) ZA de Penvern ; immatriculée au RCS de ST BRIEUC sous le n°799 234 745, représentée par M. Jérôme BOUENARD. La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de SAINT BRIEUC.
POUR AVIS Le Président

JUSTIFICATIF DE PARUTION ANNONCE LÉGALE

[Consulter cette annonce en ligne](#)